

# Sierra Leone



## Faits marquants

- Plus de 13 000 réfugiés libériens ont regagné leur pays avec l'assistance du HCR et près de 4 000 de leurs compatriotes sont rentrés spontanément.
- Plus de 300 réfugiés libériens ont été réinstallés dans des pays tiers.
- Une cinquantaine de mineurs non accompagnés et d'enfants séparés ont été rendus à leur famille.
- Aux camps de Tobanda et de Bandajuma, le HCR a nettoyé environ 150 hectares de terres et les a restitués à la population locale en vue d'un usage agricole.

### Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Libéria	8 700	8 700	49	46
	Pays divers	60	60	-	-
Demandeurs d'asile	Nigéria	210	210	11	10
	Pays divers	20	20	-	-
Réfugiés rapatriés	À partir de pays divers	360	290	-	-
<b>Total</b>		<b>9 350</b>	<b>9 280</b>		

## Environnement opérationnel

En septembre, la Sierra Leone a connu sa première transition démocratique entre deux gouvernements civils à l'issue d'élections présidentielles et législatives qui se sont déroulées dans le calme et ont été remportées par l'opposition. Le mandat du Bureau intégré des Nations Unies en Sierra Leone (BINUSIL), chargé d'aider les autorités à protéger les droits de l'homme et à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, a été prolongé de neuf mois jusqu'en septembre 2008. Le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix a mobilisé 35 millions de dollars E.-U. afin de s'attaquer aux priorités essentielles pour la consolidation de la paix.

Bien que l'économie ait enregistré une croissance de sept pour cent en 2007, les conditions de vie de la majorité des Sierra-Léonais n'ont pas connu d'amélioration significative. Les réfugiés ont éprouvé des difficultés à parvenir à l'autosuffisance, ce qui a entravé leur intégration sur place.

## Réalisations et impact

### Objectifs principaux

En 2007, les objectifs du HCR consistaient à mener à terme le rapatriement librement consenti de 12 000 réfugiés libériens, à fermer des camps de réfugiés et à remettre les infrastructures aux autorités en vue de leur utilisation par les populations locales. L'Organisation avait également pour priorité de promouvoir l'intégration sur place des réfugiés restés dans le pays, d'élaborer des solutions durables pour les réfugiés urbains, de renforcer la capacité du Gouvernement à gérer l'accueil des demandeurs d'asile et de procéder à la détermination du statut de réfugié.

### Protection et solutions

Les pressions exercées par le HCR pendant plusieurs années ont fini par porter leurs fruits, puisqu'une loi sur les réfugiés a été adoptée en mai 2007 par le Parlement. Après avoir obtenu l'aval du Président, cette loi est entrée en vigueur au dernier trimestre. Elle confère à la Commission nationale pour l'action sociale (NACSA) le rôle d'interlocuteur du Haut Commissariat dans les domaines liés aux réfugiés, rôle dont elle s'est acquittée avec efficacité depuis plusieurs années sans mandat officiel. En 2007, la NACSA a apporté son soutien au HCR pour l'organisation du rapatriement librement consenti des Libériens et a pris en charge la gestion complète des huit camps de réfugiés du pays. La Commission a également coopéré avec le HCR pour l'élaboration d'une stratégie favorisant l'autosuffisance des populations réfugiées résiduelles en vue de leur intégration sur place.

## Activités et assistance

**Abris et autres infrastructures** : des boîtes à outils ont été distribuées aux réfugiés pour les encourager à entretenir leurs abris. Le HCR a réparé 140 abris endommagés et 250 abris occupés par des réfugiés qui avaient des besoins spécifiques. Dans les camps, près de 800 abris abandonnés ont été démontés et les sites qu'ils occupaient ont été nettoyés. Des kits de construction d'abris (outils, matériaux, etc.) ont été fournis à 20 familles de réfugiés ayant opté pour l'intégration sur place.

**Appui opérationnel aux partenaires** : le HCR a couvert les coûts opérationnels, les frais de gestion et les frais de personnel de divers partenaires d'exécution. Des véhicules et autres équipements ont été mis à leur disposition dans le cadre d'accords d'utilisation. De plus, les partenaires d'exécution et les partenaires opérationnels du HCR ont reçu un appui technique, des conseils d'experts et des formations sur des questions politiques et opérationnelles clés.

**Assainissement** : dans les camps de réfugiés, chaque famille a eu accès à une latrine individuelle (quelque 900 unités au total). De plus, environ 130 latrines ont été construites dans les communautés d'accueil. Le HCR a également réhabilité plus de 300 douches et en a construit 60 nouvelles à l'intention des réfugiés vulnérables. Au cours de l'année, aucune épidémie ne s'est déclarée dans les zones d'accueil des réfugiés.

**Assistance juridique** : les autorités ont respecté les droits des réfugiés, y compris leur droit à la liberté de mouvement, et aucun cas de refoulement n'a été signalé. À l'issue du programme de rapatriement librement consenti, le statut de la population réfugiée encore sur place a été vérifié. La base d'enregistrement *proGres* reflète désormais avec exactitude le profil de tous les réfugiés libériens encore présents dans le pays.

**Besoins domestiques** : les réfugiés ont reçu des articles non alimentaires, parmi lesquels 2 600 bâches en plastique, 1 600 nécessaires de cuisine, 10 000 couvertures, 7 000 nattes, 1 800 lanternes, 2 000 jerrycans et 7 000 seaux en plastique. De plus, le HCR a fourni plus de 10 000 sacs de voyage aux réfugiés rapatriés.

**Eau** : dans les camps, le HCR a distribué en moyenne 25 litres d'eau potable par personne et par jour. Tous les points d'eau ont été javellisés régulièrement et la qualité de l'eau a été analysée tous les mois. Suite à une évaluation des besoins en eau des communautés d'accueil, de nouveaux projets ont été élaborés et seront mis en œuvre en 2008.

**Éducation** : quelque 2 500 enfants âgés de 5 à 11 ans ont été scolarisés dans des écoles primaires. Cela représente environ 70 pour cent du nombre d'enfants scolarisés visé par le HCR pour cette tranche d'âge. Jusqu'en milieu

d'année, plus de 1 300 enfants inscrits à l'école primaire (dont 40 pour cent de filles) ont reçu une aide pour le paiement des frais d'inscription et l'acquisition d'uniformes et de manuels scolaires.

**Production vivrière :** dans les zones urbaines, 25 réfugiés ont reçu une aide pour entreprendre des activités de subsistance telles que la culture potagère. De plus, 40 réfugiés pratiquant un petit commerce ont bénéficié d'un appui complémentaire pour favoriser leur autosuffisance.

**Santé et nutrition :** les dispensaires de tous les camps ont assuré gratuitement des soins de santé primaires. Plus de 500 réfugiés ont été orientés vers les hôpitaux publics de Bo, Kenema et Freetown pour des soins de santé secondaires. Quatre-vingts personnes atteintes du VIH et du sida ont reçu des soins nutritionnels et ont été aidées à créer de petites entreprises pour pourvoir en partie à leurs besoins domestiques. Tous les réfugiés rapatriés ont passé une visite médicale avant d'entreprendre le voyage. Chaque individu s'est vu remettre un bulletin de santé indiquant ses antécédents médicaux et ses problèmes spécifiques.

**Services communautaires :** plus de 500 survivants de violences sexuelles et sexistes ont bénéficié d'un accompagnement et d'un soutien, y compris d'un hébergement temporaire dans des foyers pour femmes. Plus de 200 réfugiés urbains ont participé à des ateliers et reçu des informations sur la prévention et le traitement de

la violence sexuelle et sexiste. Environ 700 adultes installés dans des camps ont suivi des programmes d'alphabétisation. Toutes les femmes réfugiées en âge de procréer, y compris celles ayant opté pour le rapatriement librement consenti, ont reçu des protections périodiques.

**Sylviculture :** aux camps de Tobanda et de Bandajuma, plus de 150 hectares de terres ont été débarrassés des déchets non dégradables afin de garantir un environnement sain et de permettre la plantation d'arbres à l'avenir.

**Transport et logistique :** plus de 80 camions et une vingtaine de véhicules légers ont transporté les réfugiés rapatriés et leurs affaires personnelles, tandis que des ambulances se chargeaient des personnes les plus vulnérables. À la fin du rapatriement, 20 camions ont été redéployés pour appuyer les opérations du HCR au Libéria, au Sénégal et en Tanzanie.

**Vivres :** les distributions générales de vivres ont pris fin au mois de juin. Auparavant, tous les réfugiés recevaient un approvisionnement mensuel constitué de rations entières (2 100 kcal) pour les personnes ayant des besoins spécifiques et de demi-rations pour les autres. Environ 600 femmes enceintes, près d'une centaine de réfugiés urbains présentant des besoins particuliers et une cinquantaine de personnes souffrant de problèmes de santé ont bénéficié de compléments alimentaires. Tous les réfugiés qui regagnaient leur pays ont reçu trois repas cuisinés par jour.



A. Mahecié

Dispensaire pour réfugiés libériens au camp de Tobanda, à Kenema.

## Contraintes

Le Gouvernement n'a pas été en mesure d'honorer sa promesse de garantir à tous les réfugiés l'accès à des terres cultivables. En milieu urbain, de nombreux réfugiés ont rejeté les possibilités d'intégration sur place, s'accrochant à l'espoir d'une éventuelle réinstallation. Bien que la loi sur les réfugiés prévoit officiellement l'intégration sur place comme solution durable à leur sort, elle ne contient aucune disposition leur assurant le statut de résident ou de citoyen.

## Informations financières

En 2007, le programme du HCR en Sierra Leone a reçu 23 pour cent de son budget de 10,3 millions de dollars E.-U. sous forme de contributions affectées. Le reste des besoins a été couvert par des contributions non affectées. Les projets d'intégration sur place et de réhabilitation de l'environnement de deux camps, qui n'avaient pas été comptabilisés dans le budget initial, ont été financés par le biais du programme de soins et entretien.



## Collaboration avec les partenaires

Les opérations du HCR en Sierra Leone ayant perdu de l'ampleur, le nombre des partenaires d'exécution a été réduit de 13 à 6. Certains partenaires opérationnels ont continué à dispenser des soins de santé dans les camps. Parallèlement, les rations alimentaires mensuelles distribuées par le PAM ont été remplacées par un système d'échange « vivres contre travail », afin de favoriser l'intégration sur place des réfugiés.

## Évaluation générale

Le nombre élevé de réfugiés qui ont opté pour le rapatriement librement consenti est notamment dû au succès d'une vaste campagne d'information. La loi sur les réfugiés ayant reçu l'aval du Président, le HCR a commencé à renforcer la capacité de la NACSA à gérer la procédure de détermination du statut de réfugié. L'Organisation a aidé les pouvoirs publics et l'*Environmental Foundation for Africa* à entreprendre une évaluation rapide des besoins des zones d'accueil, afin de préparer l'intégration sur place des réfugiés, le nettoyage des camps et la réhabilitation de l'environnement. Des projets d'autonomisation des communautés ont été lancés dans 13 localités afin de rénover les écoles, de construire des latrines et d'améliorer les terrains de jeux.

### Partenaires

#### Partenaires d'exécution

**Organismes gouvernementaux :** Commission nationale pour l'action sociale

**ONG :** bureau de Caritas à Kenema, Comité international de secours, *Environmental Foundation for Africa*, *International Medical Corps*, *Network Movement for Justice and Development*

#### Partenaires opérationnels

**ONG :** Médecins Sans Frontières (MSF) - Belgique

**Autres :** Banque mondiale, FAO, FNUAP, OMS, ONUDI, PAM, PNUD, UNICEF

## Organisation et mise en œuvre

### Gestion

En 2007, le HCR a progressivement réduit sa présence en Sierra Leone. À la fin du premier semestre, son effectif avait diminué de 25 pour cent. Au terme de l'opération de rapatriement à grande échelle, les haltes d'étape de Kailahun et de Zimmi ont été fermées. Le bureau extérieur de Bo ayant également été fermé en fin d'année, la présence du HCR a été réorganisée autour des bureaux de Freetown et de Kenema.

## Budget, revenus et dépenses (dollars E.-U.)

	Budget final	Revenus issus des contributions	Autres fonds disponibles	Total fonds disponibles	Total des dépenses
Budget annuel	10 355 762	2 390 631	7 412 977	9 803 608	9 802 607

Note: Les revenus issus des contributions incluent des contributions affectées au niveau du pays. Les autres fonds disponibles incluent les prélèvements du HCR sur les contributions non-affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

## Rapport financier (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours	Projets des années précédentes
	Budget annuel	Budgets annuel et supplémentaire
Protection, suivi et coordination	3 611 546	0
Abris et infrastructure	163 050	74 751
Activités génératrices de revenus	0	46 146
Appui opérationnel (aux agences)	1 153 050	334 407
Assainissement	155 926	21 136
Assistance juridique	164 996	4 229
Besoins domestiques	255 758	0
Eau	59 126	20 780
Éducation	66 865	94 804
Production vivrière	24 990	0
Santé et nutrition	595 786	127 350
Services communautaires	391 743	139 516
Sylviculture	40 607	0
Transport et logistique	627 726	217 202
Vivres	22 242	3 587
Versements aux partenaires d'exécution	46 304	(1 083 906)
<b>Sous-total des activités opérationnelles</b>	<b>7 379 715</b>	<b>0</b>
Appui au programme	2 422 892	0
<b>Total des dépenses</b>	<b>9 802 607</b>	<b>0</b>
<b>Annulation sur les dépenses des années précédentes</b>		<b>(76 657)</b>
<b>Versements aux partenaires d'exécution</b>		
Paiements effectués	2 298 270	
Rapports reçus	(2 251 966)	
<b>Solde</b>	<b>46 304</b>	
<b>Rapport des années précédentes</b>		
<b>Versements aux partenaires d'exécution</b>		
Dû au 1 <sup>er</sup> janvier		1 233 029
Rapports reçus		(1 083 906)
Remboursés au HCR		(55 746)
Ajustements		(1 340)
<b>Solde</b>		<b>92 037</b>